

HABILITATION ELECTRIQUE

Formation initiale du personnel non-électricien

B0-H0V- « B2 Ouverture de coffret » Habilitation (B2X)

Objectifs : Réaliser en sécurité des travaux non électriques dans l'environnement d'ouvrages ou d'installations électriques et en assurer la direction suivant les exigences de la norme NF C18-510.

Ouvrir en sécurité des coffrets de branchement afin de passer des câbles dans l'environnement d'ouvrages suivant les exigences de la norme UTE C 18-510-1.

Objectifs pédagogiques :

1. Savoir énoncer les effets des dangers électriques.
2. Citer les zones d'environnement et leurs limites
3. Nommer les acteurs et les documents concernés par les travaux
4. Appliquer les prescriptions liées à son titre d'habilitation
5. Faire appliquer une instruction de sécurité

Une évaluation théorique et pratique est effectuée en fin de stage.

Public concerné : Personnels non-électriciens.

Prérequis : Savoir lire, écrire et parler le français (*formation adaptée possible sous condition*).
Avoir les compétences professionnelles correspondant aux tâches à réaliser.
La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés
Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation. Un test théorique participera à cette vérification.

Durée : 1 jour en continu (7 heures).

Pédagogie : La progression pédagogique s'appuie sur les exposés d'un module commun et d'un module propre à l'habilitation recherchée.
La formation comprend une partie théorique et une partie pratique.
Cette formation est réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine de l'électricité et de la maîtrise des risques.
50% du temps est consacré à la pratique, à la mise en situation et à l'évaluation.

Evaluation des acquis : Évaluation théorique et pratique.

Outils pédagogiques : Salle de cours équipée et atelier technique pour mise en situation

Accessibilité : En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire : Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée à la page 2.**

Documents de fin de formation : Attestation de formation et avis après formation.

Lieu : Site FORMAPELEC ou tout autre lieu sur demande, à condition de disposer d'installations électriques adaptées.

CONTENU DU STAGE

MODULE THEORIQUE

- 1 - Règlementation et textes
- 2 - Dangers d'origine électrique
- 3 - Les distances et les zones d'environnement
- 4 - Les limites des opérations du symbole B2X

MODULE PRATIQUE

- 1 - Acteurs concernés par les travaux
- 2 - Limites de l'habilitation indice « 0 »
- 3 - Risques liés à une situation donnée
- 4 - Applications pratiques
- 5 - L'ouverture d'un coffret
- 6 - Introduire un câble dans un coffret au voisinage d'une pièce nue sous tension
- 7 - Suivre une instruction de sécurité

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Néant.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail adaptés aux risques.
- Paire de chaussures de sécurité adaptée aux risques.
- Casque d'électricien avec jugulaire (NF EN 397) et équipement de protection oculaire et faciale (NF EN 166).
- Paire de gants composites (à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0).

ou

- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien (à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0).

+

- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin (à la taille du stagiaire, NF EN 388).